|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies |  | Union africaine |
| _unlogo | **Conseil économique** **et social** |  |  | **Union africaine** |
|  |  |  |  | E/ECA/COE/36/12AU/STC/FMEPI/EXP/12(III)Distr. générale10 février 2017  |
| **Commission économique pour l’Afrique****Comité d’experts**Trente-sixième réunion |  | **Union africaine****Comité d’experts**Troisième réunion |
| **Dixième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l’Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l’intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l’Afrique****Réunion des Comités d’experts**Dakar, 23-25 mars 2017 |  |

**EA29091 – 29/15/24**

**Rapport sommaire de la dixième Session annuelle du Comité des Directeurs généraux des Bureaux nationaux de statistique (CDG) de l'Union africaine et de la cinquième Session de la Commission de statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique)**

**Grand-Bassam, Côte d'Ivoire**

**30 novembre-2 décembre 2016**

1. **Introduction**
2. La dixième Session annuelle du Comité des Directeurs généraux (CDG) des Bureaux nationaux de statistique (BNS) de l'Union africaine et la cinquième Session de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) ont eu lieu à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), du 30 novembre au 2 décembre 2016. La réunion a été organisée en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).
3. La réunion était précédée des réunions suivantes qui ont eu lieu du 28 au 29 novembre 2016 :
4. Forum sur le développement statistique en Afrique (FASDEV) (28 novembre 2016) ;
5. Échanges de données entre la Commission de l'UA, la CEA et la BAD ;
6. Groupe africain sur la formation en statistique et les ressources humaines (29 novembre) ;
7. Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité (28-29 novembre) ;
8. Politique foncière en Afrique (29 novembre 2016) ;
9. Statistiques sanitaires et campagne pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique (29 novembre 2016) ;
10. Groupe consultatif de la Plate-forme d’échange de solutions destinée à la communauté statistique africaine (29 novembre 2016) ;
11. Intégration des SIG et des statistiques ;
12. Indice africain du genre et Programme régional de référence d’ONU-Femmes
13. **Bureau**
14. Le Bureau des réunions a été élu comme suit :

Présidente : Afrique de l'Ouest - Côte d'Ivoire ;

Premier Vice-président : Afrique centrale – Tchad ;

Deuxième Vice-président : Afrique de l'Est – Kenya ;

Rapporteur : Afrique du Nord – Tunisie ;

Adjoint au Rapporteur : Afrique australe – Malawi ;

1. **Thème, objectif et conclusions de la réunion**
2. La réunion a été organisée sous le thème « **Renforcer les statistiques économiques au service de l’Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l’horizon 2030** ». Ce thème a été choisi pour souligner le rôle des statistiques économiques dans les efforts en cours pour l'élaboration du Cadre de mesure et de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2030 sur les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda pour l'Afrique à l'horizon 2063. La réunion a également examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre effectué par les différents groupes de travail spécialisés dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA). Après avoir entendu un discours sur le thème, les participants à la réunion ont poursuivi les travaux par sept séances qui ont porté sur :
3. Le renforcement des statistiques économiques pour appuyer l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 pour le développement durable ;
4. Le Rapport sur la mise en œuvre des recommandations de la neuvième Session du Comité des Directeurs généraux ;
5. La Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) ;
6. Les questions actuelles, nouvelles et émergentes ;
7. Les rapports sur les événements parallèles ;
8. La coordination et les partenariats ; et
9. Les questions statutaires.

L'objectif général de la réunion était d'examiner l'état et les défis de la production de statistiques économiques en Afrique et de faire le point sur les efforts déployés pour moderniser les statistiques officielles (harmonisation, comparabilité et processus de production, nouveaux écosystèmes de données, gestion de l'information, efforts de coordination et nouvelles technologies) sur le continent pour appuyer l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063.

Les objectifs spécifiques de la réunion étaient les suivants :

* Examiner l’état d’harmonisation de la collecte, de la production et de la diffusion des statistiques économiques en Afrique ;
* Examiner l’amélioration des statistiques économiques par la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 ;
* Examiner l’opérationnalisation de l’Institut panafricain des statistiques et du Centre panafricain de formation en statistique, ainsi que les activités entreprises dans le cadre du Programme panafricain de statistique ;
* Examiner la question de la surveillance des terres à l’échelon national au regard des cadres et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique établis par la Commission de l’UA, la BAD et la CEA, ainsi que des cadres de suivi des objectifs de développement durable ;
* Étudier les rapports des groupes de travail mis sur pied dans le cadre de la Stratégie pour l’harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) ;
* Examiner la Stratégie pour l’harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) ;
* Examiner l’état d’harmonisation de la collecte, de la production et de la diffusion des statistiques économiques en Afrique ;
* Examiner l’état de signature et de ratification de la Charte africaine des statistiques ;
* Étudier le rôle de l'Afrique dans le partenariat mondial pour les données ; et
* Examiner les questions statutaires spécifiques au Comité des Directeurs généraux et à StatCom-Afrique.
1. Les documents finaux de la réunion comprenaient une recommandation et le rapport de la réunion, qui sont tous annexés au présent rapport.

**Annexe I**

**Conclusions et recommandations de la dixième Session annuelle du Comité des Directeurs généraux (CDG) de l'Union africaine des Bureaux nationaux de statistique (BNS) et de la cinquième Session de la Commission de statistique pour l'Afrique (Stat-Com Afrique)**

**28 novembre-2 décembre 2016, Grand-Bassam, Côte d'Ivoire**

**Introduction**

1. La dixième Session annuelle du Comité des Directeurs généraux de l'Union africaine (CDG) des Bureaux nationaux de statistique (BNS) et la cinquième Session de la Commission de statistique pour l'Afrique (Stat-Com Afrique) ont eu lieu à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, du 30 novembre au 2 décembre 2016 sous le thème « Renforcer les statistiques économiques pour appuyer l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 pour le développement durable ».

**Préambule**

1. Reconnaissant que le thème a été choisi pour souligner le rôle des statistiques économiques dans les efforts en cours pour le Cadre de mesure et de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2030 sur les objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.
2. Compte tenu du rapport sur l'application des résolutions de la neuvième Session du Comité du Directeur général ;
3. Compte tenu des rapports des groupes techniques spécialisés sur le travail, les migrations et le secteur informel, sur les statistiques scientifiques, technologiques et éducatives, sur les statistiques de gouvernance, de paix et de sécurité, sur les statistiques de genre, sur les comptes nationaux, sur les statistiques du commerce, et sur la formation statistique et les ressources humaines et le projet de version révisée de la SHaSA ;
4. Poursuivre l'examen des questions actuelles, nouvelles et émergentes comme : 1) les statistiques sur les recettes ; 2) la Feuille de route pour le développement des systèmes d'information sur le marché du travail ; 3) les données et statistiques sur l'urbanisation ; 4) les appels à manifestation d'intérêt sur la planification de 18 évaluations par les pairs en Afrique dans le cadre du Programme panafricain de statistique ; 5) Les appels à manifestation sur l'intérêt des BNS pour le programme d'apprentissage en ligne sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 africain de l'Agenda 2030 pour le développement durable ; 6) le développement des statistiques en Afrique ; 7) l'Indice africain de développement statistique ; 8) l'utilisation de la technologie mobile en Afrique ; 9) le Programme pour l’amélioration accélérée de l’enregistrement des faits d’état civil et de l’établissement des statistiques de l’état civil en Afrique (APAI-CRVS) ; 10) l'édition 2020 des recensements de la population et du logement en Afrique ;
5. Ayant pris note des rapports sur les événements parallèles suivants et les recommandations qui y ont été faites : 1) Forum sur le développement statistique en Afrique (FASDEV) ; 2) Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité ; 3) Statistiques sanitaires et campagne pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique ; 4) Échanges de données entre la Commission de l'UA, la CEA et la BAD, et en particulier le Portail de données de l'Union africaine ; 5) Intégration de l'information géospatiale et statistique en Afrique et création de centres de données et de centres d'analyse de données pour le Cadre de référence géodésique en Afrique (AFREF) ; 6) Défi de la surveillance des terres dans le cadre et les lignes directrices sur la Politique foncière en Afrique et les ODS ; 7) Statistiques sur la migration de main-d'œuvre ; 8) Échange de solutions destinées à la communauté statistique africaine ; 9) Indice africain du genre et Programme régional de référence d’ONU-Femmes
6. Après avoir échangé des points de vue sur la coordination et le partenariat en ce qui concerne les activités statistiques relatives : 1) au Symposium africain pour le développement statistique ; 2) au partenariat avec les partenaires au développement ; et 3) à la quarante-huitième Session de la Commission de statistique des Nations Unies ;
7. Après avoir délibéré sur les émissions statutaires concernant : 1) le programme statistique de la BAD ; 2) Le programme statistique de la CEA pour l'exercice biennal 2018-2019 ; 3) le programme statistique de la Commission de l’UA ; 4) le Statut de la signature et de la ratification de la Charte africaine des statistiques ; 5) la Situation de l'opérationnalisation de l'Institut panafricain de statistique et du Centre panafricain de formation en statistique et présentation des activités entreprises dans le cadre du Programme panafricain de statistique.

**Dispositions générales**

La réunion :

1. **Demande** aux institutions panafricaines de soumettre les documents à l'avance afin de donner aux pays le temps de les lire et de formuler les observations et recommandations pertinentes ;

*Le déroulement de la réunion*

1. **Recommande** que tous les actes de la réunion soient gérés par le bureau élu de la Session ;

**Sur le renforcement des statistiques économiques en appui à l'Agenda 2063 et à l'Agenda 2030 pour le développement durable :**

*L’Agenda 2063 et les ODD*

1. **Recommande** que toutes les institutions travaillant dans le domaine de la statistique, y compris les Bureaux nationaux de la statistique et les ministères responsables de la planification, participent au processus de convergence du Plan d'exécution du premier Plan d'action décennal de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 sur les indicateurs des ODD ;
2. **Demande** en outre aux États membres de rationaliser les indicateurs nationaux pour l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 pour les indicateurs des ODD ;

**Sur la situation et les défis de l'harmonisation dans la collecte, la production et la diffusion de statistiques économiques en Afrique :**

1. **Demande** aux organisations panafricaines d'intensifier les efforts de renforcement des capacités en matière de statistiques économiques ;
2. **Invite** les organisations panafricaines à prendre en compte les outils harmonisés existants développés par d'autres institutions comme AFRISTAT ;

**Sur l'application des résolutions de la neuvième Session du Comité des Directeurs généraux :**

1. **Recommande** aux Organisations panafricaines, en collaboration avec le Système statistique africain, de suivre la mise en œuvre des diverses résolutions du CDG ;
2. **Invite** les organisations panafricaines à plaider en faveur de la mise en œuvre de la décision ministérielle de consacrer 0,15% du budget national aux statistiques et **demande** aux pays d'assurer la mise en œuvre de ladite décision ;
3. **Félicite** la CEA pour la nomination du directeur du Centre africain pour la statistique ;

**Sur la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) :**

*La migration et le secteur informel*

1. **Demande** à la Commission de l’UA, en collaboration avec la BAD, la CEA, Eurostat et d'autres partenaires de mettre au point le premier rapport sur les statistiques de la migration de main-d'œuvre et de finaliser l'harmonisation des outils, modules, concepts, définitions et classifications ;
2. **Demande** à la Commission de l’UA, en collaboration avec la BAD, la CEA, Eurostat et d'autres partenaires, de travailler sur le deuxième rapport sur les statistiques de la migration de main d'œuvre en Afrique et de former les pays sur la migration de main-d'œuvre ;

*La gouvernance, la paix et la sécurité*

1. **Demande** aux pays d'inclure des modules de gouvernance, de paix et de sécurité dans les enquêtes auprès des ménages menées par les services nationaux de statistique et d'utiliser les statistiques de gouvernance, de paix et de sécurité dans la formulation des politiques ;

*Les statistiques sur le genre*

1. **Demande** aux États membres d'améliorer la production de statistiques sur le genre au niveau national, ainsi que la coordination et la coopération entre les BNS et les ministères de tutelle ;
2. **Invite** les Bureaux nationaux de statistique à établir des partenariats avec d'autres parties prenantes comme l'Organisation de la société civile, qui joue un rôle majeur dans la production de données relatives au genre ;
3. **Demande** aux services nationaux de statistique de combler les lacunes en matière de données statistiques sur le genre en utilisant l'enquête sur l'emploi du temps ;

*Les comptes nationaux*

1. **Invite** les partenaires à dispenser une formation et à fournir un appui technique aux États membres sur le Système de compte nationaux (SCN) de 2008 ;
2. **Invite** tous les partenaires à mobiliser des ressources financières pour soutenir les statistiques économiques et à renforcer la coordination de leurs activités ;

*Le Groupe technique spécialisé sur la formation statistique (AGROST)*

1. **Invite** la CEA et les organisations partenaires à mettre davantage l'accent sur la formation des ressources humaines nécessaires à la viabilité du système de production de statistiques agricoles de qualité ;
2. **Demande** aux organisations panafricaines de prendre des mesures pour faire en sorte que les écoles de formation bénéficient des initiatives et des activités de renforcement des capacités ;

**Sur la révision de la SHaSA :**

1. **Demande** à la Commission de l’UA, en collaboration avec la BAD et la CEA, de créer un groupe d'experts représentatif de toutes les régions africaines, y compris les deux consultants, afin de travailler avec les DG pour élaborer une stratégie révisée répondant aux aspirations africaines, articule les questions liées à l'Agenda 2063 et à l'Agenda 2030, à la révolution des données, aux grandes données et autres questions émergentes selon les termes de référence. Cette stratégie devrait être validée par les DG de statistiques avant d'être soumise aux ministres ;
2. **Demande** à l'équipe technique chargée de la révision de la SHaSA d'élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre la SHaSA révisée, le plan de financement et le cadre de suivi avec un ensemble d'indicateurs fondamentaux et d'examiner la structure de gouvernance ;
3. **Demande** à la Commission de l’UA de mettre à disposition la SHaSA révisée dans toutes les langues de travail de la Commission de l’UA ;
4. **Invite** la Commission de l’UA, en collaboration avec la BAD et la CEA, à élaborer une version abrégée de la SHaSA ;
5. **Demande** aux Organisations panafricaines d'organiser une réunion pour les CDG avant la prochaine Conférence des ministres pour examiner et approuver la version révisée de la SHaSA, y compris l'action, les questions relatives à l'Agenda transformateur de l'Afrique et les plans de financement ;

**Sur les questions actuelles, nouvelles et émergentes :**

*Les statistiques des recettes*

1. **Invite** les pays à envisager la production de statistiques harmonisées sur les finances publiques ;
2. **Demande** à la Commission de l’UA et à l'OCDE d'associer l'assistance technique du FMI au processus de coordination afin d'éviter les doubles emplois et les incohérences ;
3. **Demande** aux services nationaux de statistique de travailler en étroite collaboration avec les banques centrales et les bureaux des recettes pour créer des synergies afin d'assurer une meilleure production des statistiques sur les recettes ;

*La feuille de route pour la mise en œuvre du système d'information sur le marché du travail*

1. **Invite** les pays à améliorer le SIGL en tenant compte du secteur informel et des contraintes liées à l'organisation d'enquêtes sur le marché du travail et en renforçant le système d'enregistrement et de contrôle des entreprises ;

*Les données d'urbanisation et les statistiques en Afrique*

1. **Approuve** la proposition de créer le Programme africain de données et de statistiques sur l'urbanisation sur la base du rapport d'évaluation sur les données et les statistiques de l'urbanisation en Afrique et **recommande** que la définition du concept d'urbanisation soit harmonisée et adaptée au contexte des pays africains ;

*L’évaluation par les pairs*

1. **Demande** à la Commission de l’UA de rassembler les résultats des rapports d'évaluation par les pairs et de les partager avec des décideurs de haut niveau comme les ministres, pour de nouvelles recommandations ;
2. **Demande** à la Commission de l’UA de procéder régulièrement à des évaluations par les pairs et pour tous les pays ;
3. **Invite** les États membres à participer à l'exercice d'évaluation par les pairs afin de partager les meilleures pratiques et, le cas échéant, d'apporter les modifications nécessaires ;

*La technologie mobile pour la collecte de données statistiques en Afrique*

1. **Demande** aux pays africains d'affecter les ressources nécessaires à l'utilisation des technologies mobiles et de mettre en place un mécanisme de partage des coûts au niveau continental ;
2. **Demande** aux pays de donner la priorité à la coopération Sud/Sud pour le renforcement des capacités de collecte de données à l'aide de dispositifs mobiles ;

*L’indice africain de développement statistique*

1. **Approuve** la méthodologie et demande aux organisations panafricaines et aux pays de mettre en place des mécanismes institutionnels au niveau continental afin de soutenir la mise en œuvre de l'indice élaboré par la CEA ;
2. **Demande** à la CEA d'assurer un mécanisme de collecte périodique de données pour le calcul de l'indice ;

*L’état civil et les statistiques de l'état civil*

1. **Invite** les organisations et partenaires panafricains à renforcer l'appui au programme de l'état civil et des statistiques de l'état civil de l'APAI, en particulier la formation d'experts ;

*L’édition 2020 du recensement de la population et du logement*

1. **Invite** tous les pays africains à participer à l'édition 2020 du recensement de la population et du logement ;
2. **Invite** le FNUAP à accroître son soutien à l'édition 2020 du recensement de la population et du logement ;
3. **Invite** les pays à recourir à des technologies plus mobiles au cours de l'édition 2020 du recensement de la population et du logement ;
4. **Invite** les organisations panafricaines à aider les pays fragiles à procéder au recensement de la population et du logement avant 2020 ;

**Sur les rapports relatifs aux événements parallèles,**

1. **Approuve** toutes les recommandations de tous les événements parallèles présentées ;

**Sur l'échange de vues relatives aux activités statistiques : Coordination et partenariats,**

1. **Demande** à tous les partenaires de continuer à soutenir le développement statistique en Afrique ;

**Sur les questions statutaires :**

***Les programmes statistiques de la Commission de l'UA, de la BAD et de la CEA***

1. **Demande** à la Commission de l’UA, à la BAD et à la CEA d'améliorer leurs mécanismes de coordination ;
2. **Demande** à la BAD des orientations claires sur la mise en œuvre du programme statistique, y compris les processus administratifs ;
3. **Approuve** le programme de travail statistique biennal 2018-2019 de la CEA et les cinq domaines thématiques de l'Agenda transformatif pour l'Afrique, et demande à la Commission de l'UA de rappeler officiellement aux pays de ratifier la Charte africaine des statistiques ;
4. **Demande** un soutien accru de la BAD, de la Commission de l’UA et de la CEA pour la formation statistique par le parrainage d'études et l'assistance à l'organisation d'examens d'entrée et le renforcement des capacités en ressources humaines ;
5. **Recommande** à la Commission de l’UA d'inviter un représentant du CDG aux réunions ministérielles afin de renforcer le plaidoyer ;
6. **Demande** à la BAD, à la Commission de l’UA et à la CEA d'aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques ;

**Sur le statut de l'opérationnalisation de l'Institut panafricain de statistique et du Centre panafricain de formation en statistique et sur la présentation des activités entreprises dans le cadre du Programme panafricain de statistique,**

1. **Demande** à la Commission de l’UA de veiller à ce que le Centre de formation panafricain comble les lacunes manquantes et évite de faire concurrence aux centres de formation existants ;
2. **Demande** à la Commission de l’UA de tirer parti de l'expérience d'autres régions pour définir la position et le rôle du nouvel Institut panafricain des statistiques ;
3. **Recommande** que la prochaine réunion du CDG se concentre sur la SHaSA, l'institution panafricaine de statistique et le centre panafricain de formation en statistique ;

**Sur la date proposée, le lieu et le thème de la onzième réunion du CDG,**

1. **Décide** que le Soudan accueillera la Session 2017 du CDG et que la Zambie accueillera la réunion conjointe de la StatCom et du CDG en 2018.